

Droit d'image – Protection des données 2026-2027

**Merci d'en garder une copie et
de retourner l'original au maître de classe le premier jour d'école**

Madame, Monsieur,

Afin de protéger au mieux les données personnelles de chacun, nous vous soumettons les deux situations suivantes, liées à la vie courante de chaque classe :

1. Dans le cadre des nombreuses activités organisées **par l'Etablissement** (photo de classe, élaboration d'un calendrier, inauguration d'un collège, journées à thèmes, présentations diverses, etc.), votre enfant pourrait être filmé, photographié, voire interviewé et ces données pourraient être mises en ligne durablement sur notre site Internet.
En cas d'activités organisées **par et/ou avec des tiers**, des demandes spécifiques pourraient vous parvenir, via les maîtres de classe, en cours d'année scolaire.

Nous sollicitons donc votre position, **mais également celle de votre enfant**, par rapport à ces événements particuliers et de leur diffusion.

Vous n'êtes pas sans savoir que tous films, photos ou émissions TV dans lesquels apparaissent des enfants doivent faire l'objet d'une autorisation parentale préalable.

2. En cas d'urgence, la communication effectuée par une chaîne téléphonique est l'un des moyens efficaces utilisé en classe. Cela implique de transmettre la liste des numéros de téléphones privés à tous les élèves (par classe). Or, selon la Loi sur la protection des données de l'Etat de Vaud, (LPD, art. 15), la transmission de ces données est soumise à l'accord des personnes concernées.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir et retourner la déclaration ci-jointe à l'enseignant de votre enfant. Ces autorisations nous permettent officiellement, soit de faire figurer l'élève dans l'un ou l'autre des contextes cités ci-dessus (point 1) ou d'utiliser la chaîne téléphonique en cas d'urgence de communication (point 2).

Tout en restant à votre disposition pour toutes les questions relatives à cette demande, nous vous remercions de votre collaboration.

Fabien Descoeurdes



Directeur

Droit d'image – Protection des données 2026-2027

Elève :

Classe :

Merci de cocher les éléments que vous et votre enfant acceptez :

1/ J'accepte que mon enfant soit photographié, filmé et/ou interviewé dans le cadre d'activités organisées **par l'Etablissement** et qu'il figure dans l'un des contextes mentionnés ci-dessus.

1/ Mon enfant accepte d'être, photographié, filmé et/ou interviewé et de figurer dans l'un des contextes mentionnés ci-dessus.

Oui | Non

|

2/ J'accepte le principe de la chaîne téléphonique en cas d'urgence, donc de transmettre mes coordonnées téléphoniques aux élèves de la classe.

Date :

Signature :

./ . Recto verso

Fiche élève Année scolaire 2026-2027

Nous vous prions de bien vouloir contrôler l'exactitude des données ci-dessous et de les modifier, le cas échéant. Ce document est à retourner au maître de classe pour le premier jour d'école.

Classe :

Enfant	Genre	
	Nom usuel	
	Prénom usuel	
	Date de naissance	
	Adresse	Identique à <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père
	Téléphone domicile	
	Langue maternelle	
Père	Représentant légal ¹⁾	
	Nom usuel	
	Prénom usuel	
	Adresse	
	Courriel	
	Téléphone portable	
	Téléphone professionnel	
	Téléphone en cas d'urgence	
Mère	Représentant légal ¹⁾	
	Nom usuel	
	Prénom usuel	
	Adresse	
	Courriel	
	Téléphone portable	
	Téléphone professionnel	
	Téléphone en cas d'urgence	
Contact d'urgence Autre que les parents <i>(Nom, prénom, lien avec votre enfant et numéro/s de téléphone)</i>		

1. Depuis le 01.07.2014, la révision du Code civil suisse institue l'autorité parentale conjointe comme règle, indépendamment de l'état civil des parents (<http://www.vd.ch/themes/vie-privee/etat-civil/autorite-parentale-conjointe/>). De ce fait, nous adressons un double courrier aux parents ne faisant pas ménage commun pour les événements importants de la vie de l'enfant. Si une décision de justice interdit le droit à l'information d'un des deux parents, nous vous prions de joindre l'extrait de décision de justice à ce formulaire.

Nous vous remercions de bien vouloir annoncer au secrétariat, par courriel, les éventuelles modifications de vos données en cours d'année scolaire.